

COMPTE RENDU DU BUREAU Mardi 4 mai 2021

Étaient présents : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Thierry BRACQUEMONT, Annick BUISSON, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Bernard ESPUGNA, Patrick ECHEGUT, Dominique LORCET, Elisabeth MANCHEC et Florence NAIZOT, Astrid REYT.

Étaient excusés : Bertrand HAUCHECORNE, Sébastien ROJO et Bruno VIVIER.

Ordre du jour :

1. CRST : dossiers de demande de subvention
2. Programme Leader : point sur l'appel à projets
3. Contrat de relance et de transition écologique
4. Energie : LIFE, COT ENR (2.0)
5. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)
6. Projet de convention Département du Loiret – PETR Pays Loire Beauce
7. Contrat Local de Santé (finalisation et perspectives)
8. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
9. Actualité des projets : circuits-courts dans la restauration collective, projet agriculture et changement climatique, stratégie biodiversité
10. Questions diverses.

1. CRST : dossiers de demande de subvention

M. le Président présente les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Dépense éligible	Tx	Subvention
A	4	Installation en maraichage bio (Sougy)	Mélanie Ligouis	40 505,00 €	40%	16 200 €
A	4	Matériel favorable à la conservation de la production en AB	EARL La Galinette	41 719,00 €	35%	14 600 €
A	5	Acquisition de matériel pour la production de patates douces	SARL Bizy (Jean-Claude PELLÉ)	151 767,00 €	25%	30 000 €
A	5	Construction d'un bâtiment pour poules pondeuses (Huisseau-sur-Mauves)	EARL Le Clos des Mauves	198 300,00 €	25%	30 000 €
C	30	Création de deux abris cyclables	Meung-sur-Loire	58 664,00 €	20%	11 700 €

Le Bureau valide ces demandes de subvention.

Le Bureau souhaite savoir si Mme Ligouis a pu bénéficier de dotations aux jeunes agriculteurs (DJA) dans le cadre de son installation, et si elle commercialise sa production par Approlocal. Une réponse sera apportée à l'occasion du prochain Bureau.

Le Bureau s'interroge sur le détail des investissements de la SARL Bizy. Les questions du besoin du client et de la nature de ce marché sont évoquées. Le Bureau souhaite avoir le détail du process de production. Une réponse sera apportée à l'occasion du prochain Bureau.

Il est précisé que la subvention maximum pour un agriculteur s'élève à 30 000 €. Par conséquent, un taux de 25% suppose une dépense maximum éligible de 120 000 € HT.

M. Cuillierier rappelle que le programme Alvéole¹ peut financer la mise en place d'abris vélos.

Le Bureau souhaite que soit précisé l'impact de ces projets en matière d'emploi (permanent ou saisonnier).

¹ <https://programme-alveole.com>

2. Programme Leader : point sur l'appel à projets

M. Cuillerier informe que le Pays Loire Beauce a sollicité des crédits complémentaires LEADER auprès de la Région à la suite de l'appel à projets lancé entre le 11 mars et le 9 avril.

4,668 millions d'euros sont disponibles pour les 23 GAL de la Région Centre-Val de Loire.

Au total, **36 projets** ont été identifiés sur le Pays Loire Beauce représentant **829 460 €** de crédits LEADER supplémentaires (sur une enveloppe initiale de 1 million d'euros).

Le Président informe qu'il conviendra de délibérer lors du prochain comité syndical sur l'animation du GAL 2021. Il propose d'affecter pour 2021 la chargée de mission LEADER à 0,8 ETP sur 12 mois et d'affecter l'assistante de direction/comptable à 0,16 ETP sur 4 mois à la gestion du programme.

Le Président informe que le prochain Comité de programmation se tiendra le mardi 15 juin 2021 à 18h.

3. Contrat de relance et de transition écologique (Calendrier, démarche)

M. Cuillerier informe que les ateliers du 30 avril ont permis de présenter les contours et objectifs du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

M. Cuillerier souhaite lancer un appel à projets du 4 mai au 7 juin auprès des EPCI et communes. Ce travail permettra de recenser les projets envisagés à 2, 4 et 6 ans et s'inscrivant dans l'une des 24 thématiques évoquées.

Pour accompagner les collectivités dans l'identification de leurs projets, les membres du Bureau se montrent favorables au contenu du Guide élaboré par le Pays.

M. Cuillerier informe qu'un atelier d'échanges sur le programme d'actions se tiendra le 10 mai de 14h à 17h. Cet atelier doit permettre de structurer le programme d'actions, en complément de l'appel à projets. Il sera organisé en 3 sessions de 3 ateliers (ateliers « tournants » de 30 minutes) autour des axes du CRTE : attractivité / compétitivité, cohésion sociale et territoriale et transition écologique et énergétique.

4. Energie : LIFE, COT ENR (2.0)

❑ LIFE² « let's go for climate »

M. Prévost rappelle que la Région Centre-Val de Loire devrait être lauréate de l'appel à projets de LIFE proposé par la Commission européenne. Ce dispositif LIFE vise à favoriser l'émergence de « Communautés énergétiques locales ». Cela devrait être confirmé en juin 2021. Plusieurs partenaires de premier plan ont soutenu la candidature régionale : ADEME, GRDF, Enedis, Lig'Air, OREGES, Energy-Cities, Energie Partagée, REScoop.eu, Tours Métropole, Bourges Plus (agglomération), Agglopolys (Blois), Loche Sud Touraine, PETR Montargois-en-Gâtinais et le **PETR Pays Loire Beauce**.

Dans le cadre de ce soutien, le Pays Loire Beauce participera à la gouvernance du projet global, au développement des actions et aux missions administratives. Le temps de travail d'un agent peut être financé à 55% pour piloter les formations et l'accompagnement des communautés énergétiques locales (50% ETP 1^{ère} année, puis 30% ETP pour les 3 années suivantes).

² Le programme LIFE est l'instrument financier de la Commission européenne de soutien aux projets dans les domaines de l'environnement et du climat.

Ce dispositif LIFE peut constituer une opportunité dans la mesure où les financements liés au COT EC³ s'arrêtent en 2021 (le COT EC a financé le poste de chargé de mission énergie-climat pendant 4 ans ; LIFE pourrait assurer le financement d'une partie de ce poste pour les 4 prochaines années).

M. Cuillerier rappelle la nécessité de bien voir les avantages et les inconvénients liés à ce dispositif et également de mesurer l'impact financier. Il se montre réservé car il n'a pas de certitudes sur les contours de ce projet et indique qu'il reviendra vers le Bureau pour leur donner davantage d'information.

❑ COT ENR 2.0

L'agent de développement rappelle que le COT ENR actuel s'achève fin août 2021 et propose qu'une candidature commune aux territoires ruraux de l'Orléanais soit élaborée pour le COT ENR de nouvelle génération (dit 2.0).

L'agent informe que l'ADEME aide les territoires à raison d'1€ par habitant. Cette aide est versée en deux fois : 50% au démarrage et 50% si les objectifs de 50 KWh/habitant ont été atteints.

	Population 2020	Objectif de production d'ENR		Nombre d'installations	Nbr d'installations hors bois énergie	Crédits d'animation sur 3 ans
		KWh	MWh			
PETR PLB	65 165	3 258 250	3 258	10	3	65 165 €
PETR FOLS	83 771	4 188 550	4 189	10	3	83 771 €
CCPS	15 458	772 900	773	10	3	15 458 €
Total	164 394	8 219 700	8 220	10	3	164 394 €

L'agent émet l'idée de créer à l'échelle du département du Loiret un poste de chargé de mission « multi ENR » financé par une partie des crédits ADEME fléchés vers les COT ENR du Loiret (COT Est-Loiret, COT Beauce-Gâtinais-en-Pithiverais et COT des Territoires Ruraux de l'Orléanais). Le reste des crédits ADEME disponibles pourrait financer l'animation au sein du PETR Pays Loire Beauce via un % d'un ETP (soit agent de développement, soit poste PTRE, soit poste « énergie »)

Il conviendra d'affiner la réflexion en mai pour préparer une décision en juin 2021.

❑ Plan Climat Air Energie Territoriale

M. Cuillerier informe que le Pays Loire Beauce a reçu un courrier de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine le 21 avril 2021. Ce courrier précise que la CCBL donne un avis favorable pour participer à l'élaboration de la stratégie territoriale air-climat-énergie et au diagnostic territorial. Il indique aussi que la CCBL sera libre de participer ou non à l'élaboration du dispositif réglementaire auquel elle n'est pas tenue par la loi.

M. Cuillerier s'interroge sur la volonté de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire de partir seule sur la mise en place d'un PCAET sur son périmètre.

M. Durand, Vice-président de la CCTVL, indique que celle-ci serait partie seule uniquement dans l'hypothèse où la CCBL ne souhaitait pas s'engager dans cette démarche.

M. Echegut, Vice-président de la CCTVL, rappelle que celle-ci attendait la position de la CCBL pour se positionner définitivement.

³ Contrat d'Objectif Territorial pour l'Énergie et le Climat

M. Cuillerier rappelle que, dans le cadre de ce PCAET, le diagnostic peut être commun et les objectifs différents et adaptés à chaque territoire.

L'agent de développement rappelle qu'il n'y a actuellement pas de positionnement officiel de la CCTVL sur le fait de réaliser à l'échelle du PETR Pays Loire Beauce un PCAET selon le scénario évoqué en décembre 2020.

M. Cuillerier observe qu'un conseil communautaire de la CCTVL se tiendra le 27 mai et que la question pourra être posée.

5. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

Tristan Prévost rappelle que la réunion de lancement de l'étude a eu lieu le mardi 27 avril 2021 en présence de nombreux acteurs du secteur : élus, collectivités, ADIL 45 et 41, Action Logement, Envirobot Centre, FFB Centre, CMA Centre, DORÉMI, DDT 45, AG2R, etc.

La prochaine réunion du COPIL est fixée au mardi 6 juillet à 9h30.

Il conviendra de délibérer à l'occasion du prochain comité syndical pour solliciter le programme LEADER sur l'étude à hauteur de 60% (étant entendu que la Région finance déjà 40%).

6. Projet de convention Département du Loiret – PETR Pays Loire Beauce

M. Cuillerier informe que le Département du Loiret souhaite soutenir l'action des PETR. Pour cela, une convention « de réciprocité » pourrait être mise en place entre le Département et les PETR. Des arbitrages sont en cours sur le mode opératoire de ce soutien (il pourrait s'agir de demandes de subventions présentées par les PETR, après que le Département ait voté un dispositif d'aides). Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion du Bureau.

7. Contrat Local de Santé (finalisation et perspectives)

L'agent de développement informe des actualités du CLS :

- Organisation d'une formation aux « Premiers Secours en Santé Mentale » les 28 et 29 avril à Gidy
- Proposition d'Intervention de la coordinatrice du CLS à la commission sociale de la CC des Terres du Val de Loire et de la Beauce Loirétaine.
- Envoi de la fiche « attractivité » à intégrer sur le site www.instaltoidoc-centrevaldeloire.fr (géré par l'ARS et la Région). Ce site regroupe toutes les informations utiles pour aider les professionnels de santé dans leurs projets d'installation (contacts utiles, aides financières, etc.). Une page est dédiée à la présentation des territoires d'intervention des CLS du Loiret.

Le Bureau souhaite que le CLS soit prolongé de trois mois, jusqu'en décembre 2021.

Le Bureau souhaite que la décision de se lancer dans un 2^{ème} CLS soit prise à la lumière de l'évaluation des actions du 1^{er} CLS (Automne 2021).

8. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

TOPOS : travail sur la définition de la tache urbaine et la dent creuse

Des réunions d'échanges techniques sur la tache urbaine et la dent creuse sont prévues avec TOPOS et :

- La CCBL le mardi 11 mai – matin (Tournois et Artenay)
- La CCTVL le mardi 11 mai – après-midi (Beaugency, Lailly-en-Val et Beauce-la-Romaine).

La réunion du Comité de suivi fixée au **mercredi 9 juin à 9h30** permettra de valider la méthode avant de la généraliser aux 48 communes.

9. Actualité des projets : circuits-courts dans la restauration collective, projet agriculture et changement climatique, stratégie biodiversité (festival du court-métrage)

❑ Alimentation

M. Prevost informe qu'une visite de l'exploitation de M. Pressoir (Le Bardon) se tiendra le 16 juin et qu'un catalogue de recettes va être réalisé et sera diffusé en septembre. Le Bureau souhaite que le prix moyen par repas soit indiqué dans ce catalogue.

❑ Agriculture et changement climatique

M. Prevost indique que la clôture du projet se tiendra le jeudi 16 septembre matin, dans la salle polyvalente de Sougy. Cet événement vise à échanger sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques locaux via les méthodes d'adaptation des assolements et cultures existantes, et l'insertion de nouvelles cultures.

❑ Programme Sherlock's Home

M. Prevost indique qu'un événement de rendu se tiendra le jeudi 27 mai à 18h au collège d'Artenay.

❑ Collectif Climat

M. Prevost indique qu'une réunion du collectif climat pourrait avoir lieu en juin sur le thème des bâtiments durables et des matériaux biosourcés.

❑ Biodiversité

Faisant suite à la réorientation du projet biodiversité par le Bureau du 2 mars 2021, Mme Baron présente l'aboutissement des réflexions conduites avec les partenaires (Hommes et Territoires, Loiret Nature Environnement, les Fous de bassan ! Fredon Centre) sur la mise en place d'actions de biodiversité. Ces réflexions ont abouti à la formalisation de trois projets :

○ **Projet « Plantons la biodiversité »**

L'objectif est d'accompagner financièrement et techniquement la plantation et la semence d'espèces locales (herbacées et arborées) pour les propriétaires fonciers locaux (collectivités, agriculteurs, entreprises, citoyens).

Ce projet doit permettre de planter 54 ha de mélanges de couverts herbacés en milieu agricole sur la période 2021-2024.

En complément, l'accompagnement à la plantation de la strate arborée pourrait être appuyé par la Chambre d'agriculture du 41 et vise à permettre la plantation d'arbres sur l'ensemble du Pays Loire Beauce.

○ **Projet « Festival itinérant biodiversité et art » 2021-2023 (audiovisuel et arts vivants)**

L'objectif est de mobiliser largement les acteurs du territoire sur une thématique biodiversité, de recueillir les perceptions et paroles (art visuel, art vivant, résidence d'artiste), de souligner les co-responsabilités de chacun sur la biodiversité et de s'appuyer sur cette mobilisation pour débattre sur des thématiques (1/an) en lien avec la biodiversité.

Ce festival pourrait se dérouler sur 3 communes différentes (sur 3 années, soit 9 communes au total).

L'association Valimage⁴ serait le partenaire du Pays dans la mise en place de cette action ainsi que les Fous de bassan !.

Les élus du Bureau se montrent favorables et intéressés par ce projet.

Le Bureau souhaite qu'une fiche de présentation du festival soit formalisée pour permettre aux communes de se positionner.

La thématique des cours d'eau est retenue pour 2021. Les communes de St-Ay, Beaugency et Artenay sont également fléchées pour accueillir en 2021 le festival.

○ **Projet « diagnostics de biodiversité agricole »**

L'objectif est d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur les exploitations agricoles, de permettre potentiellement aux agriculteurs d'accéder à des mesures agro-environnementales ou des investissements dans le cadre du CRST et d'encourager l'agriculteur à développer des actions favorables à la biodiversité (dont la faune sauvage). Au total, 7 exploitations bénéficieraient d'un diagnostic. Un partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret et LNE sera formalisé pour réaliser ces diagnostics.

10. Questions diverses.

- Comité syndical** - Mardi 1^{er} juin – 18h00
- COPIL CRTE** - Mardi 8 juin - 9h30
- Comité de suivi du SCoT** - Mercredi 9 juin - 9h30
- Comité de programmation** - Mardi 15 juin - 18h
- BUREAU** - Jeudi 17 juin – 9h30
- Comité syndical** - Mercredi 30 juin

Le Président

Frédéric CUILLERIER

⁴ www.valimage.fr